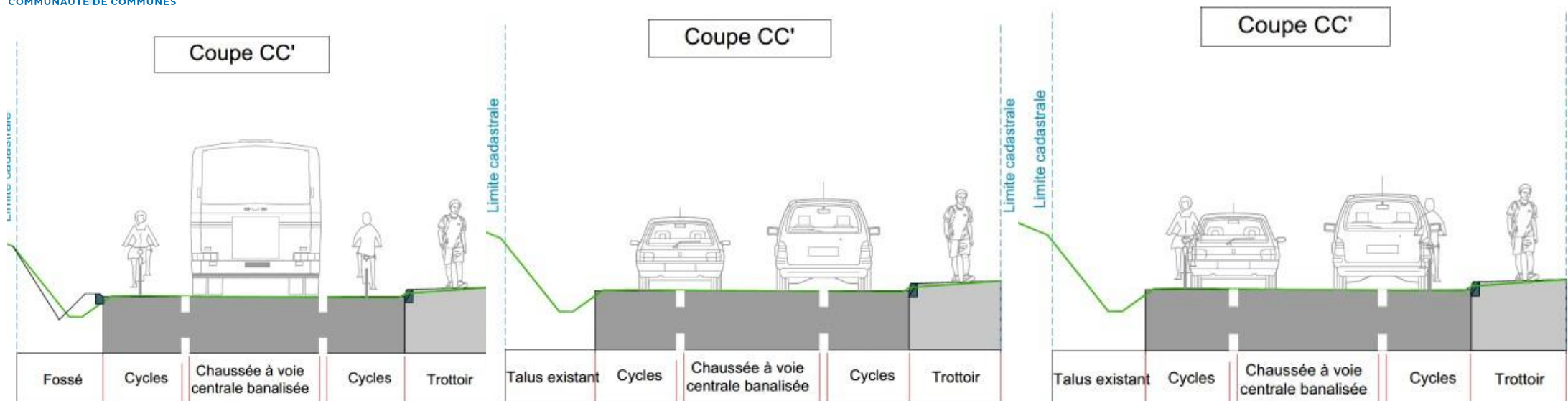


Circulation des véhicules avec un aménagement « Chaussidou »



1. Il n'y a aucun véhicule face à moi et la route est dégagée, je circule sur la partie centrale

2. Un autre véhicule arrive en face, je vérifie qu'il n'y a personne sur la voie latérale et je me déporte sur celle-ci pour croiser le véhicule. Je peux ensuite me repositionner au centre.

3. Je croise un véhicule mais un vélo roule sur ma droite dans la voie latérale. Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, tout en veillant à conserver les distances de sécurité suffisantes. Une fois que la voiture opposée est passée, je peux dépasser le cycliste en toute sécurité.

LA VOIE EST MAINTENUE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION